

Notice pour l'inscription administrative dans un parcours de formation Lauréats concours second degré académie de Lyon

Suite à votre affectation en tant qu'étudiant fonctionnaire stagiaire dans l'académie de Lyon, vous devez procéder à votre inscription administrative dans une des quatre universités de l'académie, en master MEEF (M2A) ou en *DU formation adaptée enseignement 2nd degré (DU4.6 ou DU5)*.

Quelques règles de base :

- S'inscrire administrativement... oui, mais dans quelle université ?

Les M2A s'inscrivent administrativement dans l'une des quatre universités, en fonction de la discipline du concours.

Les DU s'inscrivent administrativement à l'Inspé, composante de l'université Lyon1.

- S'inscrire administrativement... oui, mais dans quel parcours, M2A ou DU ?

En fonction de votre cursus antérieur et de votre situation (obligation ou pas d'obtenir un master en juin 2021), vous devez opter pour M2A ou DU (DU4.6 ou DU5).

Le tableau ci-dessus doit (ou à dû) vous aider à vous y retrouver en cochant une seule case.

A cocher	Situation au 1 ^{er} septembre 2020	Quel projet de formation ?	Quelle inscription administrative ?
	Inscrit en M1 MEEF en 2019-2020 et admis en M2 MEEF (M1 validé en juillet 2020)	Obligation d'obtenir un master en juin 2020	M2A
	Inscrit en M1 MEEF en 2019-2020 et admis en M2 MEEF (M1 validé en juillet 2020) (et possession d'un master antérieur)	Sans obligation d'obtenir un master en juin 2021	M2A Ou (au choix de l'étudiant) DU4.6 (code ES0171-115)
	Inscrit en M1 MEEF en 2019-2020 et M1 non validé en juillet 2020	Obligation d'obtenir un master en juin 2021	Renouvellement en M1 – report de stage
	Inscrit en M1 MEEF en 2019-2020 et M1 non validé en juillet 2020 (et possession d'un master antérieur)	Sans obligation d'obtenir un master en juin 2021	DU4.6 (code ES0171-115)
	Inscrit en M2B MEEF en 2019-2020 (M2 non validé en juillet 2020)	Obligation d'obtenir un master en juin 2021	DU5 (code ES0172-115) (et continuation en M2A) A voir avec le service de scolarité.
	Inscrit en M2B MEEF en 2019-2020 (M2 non validé en juillet 2020) (et possession d'un master antérieur)	Sans obligation d'obtenir un master en juin 2021	DU5 (code ES0172-115) (et continuation en M2A) A voir avec le service de scolarité.
	Titulaire d'un master MEEF ou similaire (M2) en juillet 2020	Master MEEF ou assimilé déjà validé	DU5 (code ES0172-115)
	Titulaire d'un master autre que MEEF (M2) en juillet 2020	Sans obligation d'obtenir un master en juin 2021	M2A Ou (au choix de l'étudiant) DU4.6 (code ES0171-115)
	Titulaire d'un M1 autre que MEEF en juillet 2020	Obligation d'obtenir un master en juin 2021	M2A
	Sans diplôme de niveau M1 en juillet 2020	Sans obligation d'obtenir un master en juin 2021	DU4.6 (code ES0171-115)

Comment s'inscrit-on à l'université Lyon1 :

Remarque : Procédures pour les inscriptions à l'université Lyon2, Lyon3 ou Jean Monnet, contacter le service de scolarité de ces universités.

A Lyon1, Il y a trois étapes

- Etape N° 1- Préinscription eCandidat (uniquement pour les étudiants non-inscrits à l'Inspé en 2019-2020)
- Etape N° 2- Inscription administrative par le web
- Etape N° 3- Téléchargement des pièces justificatives en ligne

Si vous étiez...

- **Inscrit à l'Université Claude Bernard Lyon 1 - Inspé en 2019-2020**, pas de procédure de préinscription (eCandidat). On passe directement à la deuxième étape. L'autorisation directe d'inscription pour les étudiants « *Inscrit à Lyon1 Inspé en 2019-2020* » va être faite par le service scolarité et notifiée aux étudiants concernés.
- **Non inscrit à l'Université Claude Bernard Lyon 1 - Inspé en 2019-2020**, la procédure de préinscription est obligatoire (eCandidat) avant l'inscription administrative par internet.

Attention :

- Un étudiant inscrit l'an dernier ou les années précédentes en formation continue à l'université Claude Bernard Lyon 1 ne pourra pas s'inscrire par le web. L'inscription doit être effectuée par les personnels de scolarité.

Dans ce cas-là merci de contacter :

François MARTIN (francois.martin@univ-lyon1.fr) qui vous adressera un dossier d'inscription.

- Un étudiant en défaut de paiement avec l'université Claude Bernard ou dont la situation n'est pas régularisée avec la Bibliothèque Universitaire ne pourra pas s'inscrire par le web.

Etape N°1 : L'admission à Lyon1 via eCandidat

<https://ecandidat.univ-lyon1.fr/>

Pour les parcours **M2A MEEF & DU**

1	Ouverture candidatures eCandidat	07 juillet 2020
2	Fermeture candidatures eCandidat	02 septembre 2020
3	Confirmation d'admission par le candidat (obligatoire)	09 septembre 2020

Un étudiant admis à s'inscrire doit **confirmer son vœu d'admission** dans la formation **dès que possible et avant le 09 septembre 2020**.

Dans le cas où il ne confirme pas son vœu d'admission au **09 septembre 2020**, cette autorisation est supprimée et il perd la possibilité technique de s'inscrire par le web.

NB : L'étudiant pourra confirmer son vœu d'admission uniquement après validation de l'avis par le service scolarité puis il procédera à son inscription administrative par le WEB

Etape N°2 : L'inscription administrative par le WEB

Etape 2.1 : La CVEC- Contribution Vie Etudiante et de Campus

Avant de s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur, tout étudiant doit fournir une attestation d'acquittement de la CVEC, la Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC).

Cette contribution devra être réglée avant toute inscription via le lien suivant :

<http://www.etudiant.gouv.fr/pid33626-cid130435/vous-acquitter-de-la-cvec-une-demarche-obligatoire-pour-vous-inscrire-dans-l-enseignement-superieur.html>

Etape 2.2 : Site inscription administrative : <http://www.univ-lyon1.fr/inscriptionweb>

Les inscriptions en ligne pourront se faire à partir du 20 juillet 2020

Les étudiants **lauréats de concours** qui s'inscrivent en **M2 MEEF Parcours A** ou en **D.U** ont le statut de « fonctionnaire stagiaire ».

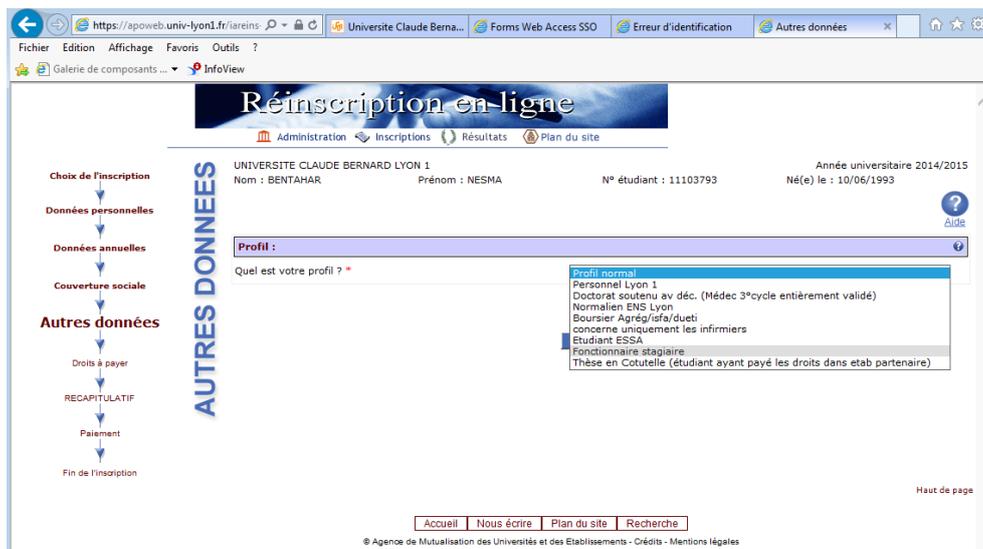
Le profil « FS » a été mis en place et permet d'exonérer **des droits d'inscription**. **Vous n'aurez donc rien à régler au moment de l'inscription.**

Données à saisir au moment de l'IAWEB

- 1) Il est nécessaire de sélectionner dans la rubrique « données annuelles » la catégorie socio-professionnelle « Cadre de la fonction publique » et dans l'activité « Etudiant fonctionnaire ou militaire ». Quotité : « temps complet ».

The screenshot shows a web browser window with the URL <https://apoweb.univ-lyon1.fr/iaresins>. The page title is "Réinscription en ligne". The user is logged in as "UNIVERSITE CLAUDE BERNARD LYON 1" with the name "PALLUEL BASTIEN" and student number "11304249". The form is for the "Année universitaire 2014/2015". The "Données annuelles" section is active, and the user has selected "Cadre de la fonction publique" for their professional activity and "Etudiant fonctionnaire ou militaire" for their activity. The parent's socio-professional category is "Ingénieur cadre technique d'entreprise".

- 2) Il est nécessaire de sélectionner dans la rubrique « autres données » le profil « fonctionnaire stagiaire ».



- Durant la phase d'inscription administrative : assistance téléphonique, 04 72 43 13 23

ETAPE N° 3 : Le dépôt des pièces justificatives

Les pièces justificatives devront être téléchargées et déposées lors de **l'inscription administrative** par le web.

Après validation de vos pièces justificatives vous pourrez télécharger votre certificat de scolarité.

La carte étudiante vous sera remise à la rentrée.

Etudiants ne pouvant pas s'inscrire par le web :

Veillez contacter M. François MARTIN – francois.martin@univ-lyon1.fr

Bonne rentrée à tous !